



Saïda Naghza a eu des rencontres avec plusieurs chefs d'entreprises

La CGEA participe à Paris au CIAN 2021

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Consultations entre le Premier ministre, partis et personnalités

Gouvernement : les tractations se poursuivent

Page 3

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5415 - Ven. 2 - Sam. 3 juillet 2021 - Prix : 10 DA

Les membres se divisent sur une hausse de la production de pétrole

Désaccord au sein de l'Opep

Page 3

Des législatives sans surprise

Par Mohamed Habili

A quelques détails près, les législatives du 12 juin se sont déroulées comme prévu, donnant lieu d'une part à une forte abstention, et se traduisant de l'autre par la victoire des partis dont l'habitude était justement de remporter les élections. Tout le monde y a trouvé son compte, à l'exception notable des grands perdants, qui néanmoins, ce qui n'est jamais arrivé, ne les ont pas contestées. Les gagnants bien sûr, mais tout autant les abstentionnistes, qui à cette occasion ont réalisé leur meilleur score. Et qui comme de juste s'en sont félicités. Si le sentiment général n'était pas à l'euphorie sans mélange, il était loin d'être à la morosité, malgré une participation particulièrement faible. Ceux en tout cas qui avaient parié sur un lendemain qui déçante aussitôt en auront été pour leurs frais. Le FLN est arrivé en tête, malgré l'effondrement du nombre de ses électeurs, de sorte qu'il n'ira pas au musée, du moins pas dans l'immédiat. Un répit qu'il pourra mettre à profit pour redresser son cours. Le MSP, arrivé en deuxième position, ce qui en soi est un exploit, a commencé par crier victoire par la bouche de son secrétaire général, plus fort que ne l'ont fait le FLN et le RND, avant de changer graduellement de ton.

Suite en page 3

Forte hausse des cas de coronavirus

P^r Bouamra avertit : «La troisième vague est à nos portes»



PH/D. R.

La pandémie de Covid-19 regagne du terrain en Algérie et le nombre de cas augmente vite. En ce début du mois de juillet, le nombre de contaminations frôle les 500 cas par jour. Les spécialistes qui ne cessent de mettre en garde contre la propagation rapide du virus, appellent à la vigilance, au respect des gestes barrières et à se faire vacciner. Page 2

Oran

Décès de l'enseignant universitaire et chercheur Hadj Meliani

● Médias : le journaliste Slimane Bakhlili n'est plus

Page 16

Alimentation en eau potable dans la capitale

Seaal se veut rassurante...

Page 2

Forte hausse des cas de coronavirus

P^r Bouamra avertit : «La troisième vague est à nos portes...»

■ La pandémie de Covid-19 regagne du terrain en Algérie et le nombre de cas augmente vite. En ce début du mois de juillet, le nombre de contaminations frôle les 500 cas par jour. Les spécialistes qui ne cessent de mettre en garde contre la propagation rapide du virus, appellent à la vigilance, au respect des gestes barrières et à se faire vacciner.

Par Louisa Ait Ramdane

Algérie enregistre ces derniers jours une nette hausse des contaminations au coronavirus. Les cas sont en recrudescence et l'inquiétude est forte. A l'origine de ce rebond, l'avènement des variants du virus et le relâchement quant au respect des mesures préventives. Intervenant hier sur les ondes de la radio locale de Sétif, le Professeur Abderrezak Bouamra, chef de service d'épidémiologie à l'hôpital de Tipasa, n'a pas écarté une troisième vague de coronavirus. «La troisième vague est à nos portes en raison de la propagation rapide de son variant britannique, aggravée par un grave relâchement dans le respect des mesures barrières préventives contre le virus», a-t-il averti. L'intervenant n'a pas exclu pas le retour au confinement et le durcissement des mesures contre la propagation du virus. Bouamra a révélé que les hôpitaux d'Alger, Blida, Tipasa et d'autres grandes villes du pays connaissent une saturation de leurs services Covid-19 et que la majorité des malades hospitalisés arrivent dans une situation préoccupante. Néanmoins, le Professeur Bouamra a souligné qu'aucun cas du puissant variant indien, le fameux «Delta», n'a été enregistré pour le moment en Algérie.

Par ailleurs, la seule arme destructrice pour le coronavirus

reste la vaccination, a estimé le Docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique du suivi de la pandémie Covid. En Algérie, la campagne de vaccination est actuellement à ses débuts, en termes de chiffres. Quelques centaines de milliers de personnes ont été vaccinées. Un chiffre insuffisant pour contrer une éventuelle propagation des variants. «La campagne de vaccination contre le Covid-19 en Algérie avance à petits pas, pour entre autres raisons, la réticence des citoyens», a déploré récemment le Docteur Mohamed Bekkat Berkani. Il a affirmé que cette réticence est essentiellement due à un déficit de communication. Pour rassurer les citoyens, le docteur a affirmé qu'«il n'y a pas de mauvais ou de bon vaccin».

La réticence à se faire vacciner doit être compensée par le respect des mesures de prévention. Or actuellement on constate un relâchement total des gestes barrières, notamment le port de la bavette et la distanciation physique qui n'est pas observé un peu partout, aussi bien dans les lieux publics que dans les transports en commun, les magasins et cafétérias, les administrations, plages, cimetières. Même des fêtes (mariages, fiançailles, circoncision...), sont organisées sans le moindre respect des mesures de prévention contre la pandémie, alors qu'elles sont interdites.

Conséquence de l'allègement des mesures de lutte contre le virus et l'absence d'un contrôle

Professeur Abderrezak Bouamra



PH/D. R.

vigoureux, le citoyen a baissé la garde et semble oublier l'épidémie. La population, en outre, semble profiter d'un autre relâchement, celui des forces de l'ordre qui ne réagissent plus par des contraventions comme cela se faisait, avec la rigueur de mise, il y a quelques mois. La responsabilité est donc partagée entre population et pouvoirs publics.

La situation est de plus en plus préoccupante. Les spécialistes en infectiologie, en épidémiologie, en médecine préventive et en immunologie, ne ces-

sent de mettre en garde contre le non-respect des mesures préventives contre le Covid-19 pour éviter une troisième vague du

virus. Ainsi, la vigilance doit rester de mise et le relâchement risque d'être fatal.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 475 nouveaux cas et 9 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (10), portant à 3 735 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 475 cas, soit 26 cas de plus par rapport au bilan d'hier (449), pour atteindre, au total, 140 550 cas confirmés.

R. N.

Alimentation en eau potable dans la capitale Seaal se veut rassurante...

Toutes les mesures ont été prises pour assurer la fiabilité du nouveau programme d'alimentation en eau potable (AEP) dans la capitale, mis en place par la Seaal depuis samedi dernier, a indiqué, hier, un responsable au sein de cette entreprise. «En coordination avec la DRE (Direction des ressources en eau) d'Alger, un plan d'action et une feuille de route sont mis en place pour veiller à la fiabilité et le suivi du programme de distribution en premier lieu et trouver des solutions, dans les plus brefs délais, quand une perturbation est signalée», a affirmé le directeur du patrimoine technique au niveau de la Seaal, Amine Hamadene, dans un entretien à l'APS. A cet effet, une cellule de crise composée de cadres algériens travaille H24 7/7 pour suivre l'évolution de la situation, accompagnée par une cellule technique composée d'ingénieurs algériens, a-t-il soutenu. Cette cellule a pour mission d'analyser, suivre la mise en œuvre des actions, coordonner avec le centre d'appels de la Seaal la remontée des informations et des réclamations, traiter les réclamations, proposer des réajustements et étudier des solutions tech-

niques. L'objectif étant d'«assurer un programme de distribution fiable», a-t-il souligné. Selon le représentant de la Seaal, le programme d'urgence de distribution en vigueur depuis le 26 juin dernier a été respecté à hauteur de 90 %. «Nous estimons que plus de 90 % de la population a eu de l'eau dans le robinet selon les fréquences de distribution et créneaux communiqués», a-t-il indiqué. Interrogé sur les perturbations dans l'AEP, enregistrées au niveau de certains quartiers de la capitale, où le nouveau programme n'a pu être appliqué selon la fréquence annoncée, M. Hamadene a souligné que les équipes techniques et opérationnelles de l'entreprise ont été dépêchées sur les lieux pour réaliser le diagnostic nécessaire. «Il s'avère que dans pratiquement la majorité des cas traités, ces perturbations se situent au niveau des programmes de logements où les systèmes de bâches et suppressions n'ont pas été réalisés ou n'ont pas encore été mis en service par les services concernés (Aadl, Enpi, Opgi, ...), a-t-il avancé. De ce fait, la pression de service disponible sur le réseau de la Seaal «ne permettait d'atteindre que les cinq pre-

miers étages des immeubles (exemple des programmes de logements ville nouvelle Sidi Abdellah, cité 1000 logements Bellevue sur Ain Benian, Cité LPP Bendada Staoueli, ...), a-t-il poursuivi.

Des efforts continus pour augmenter le débit dans certains quartiers

Néanmoins, et pour ne pas pénaliser les clients résidant au niveau de ces cités, «des réajustements sont faits au quotidien pour assurer une charge hydraulique qui permettra de faire monter l'eau aux étages supérieurs (plus de 5 étages)», a indiqué M. Hamadene. «Cela prend souvent plus de temps pour atteindre tous les niveaux, c'est pourquoi au niveau de certaines communes l'eau commence à couler à 6h30 au niveau des parties basses et à 9h au niveau des étages supérieurs ou parties hautes», a-t-il argué. A ce propos, le responsable a tenu à appeler les clients à «éviter le gaspillage et fermer le robinet dès que possible afin que les habitants des étages supérieurs puissent à leur tour être alimentés convenablement». En

outre, le diagnostic fait par les équipes de la Seaal a montré qu'au au niveau des quartiers concernés par une fréquence de distribution en un jour sur deux, comme sur une journée, «le réseau restait vide et l'air présent se condense alors au niveau des points hautes dès réouverture des vannes». Cette situation a ainsi «créé des bouchons d'air qui limitent le débit d'eau et des fois bloquent carrément l'écoulement», a-t-il encore expliqué. Une problématique qui a «été prise en charge par nos équipes pour étudier les solutions les plus efficaces, comme par exemple l'installation de ventouses pour chasser l'air de la conduite et rétablir la distribution (exemple de la cité Ain El Malha, Hamiz, Bordj El Kiffan, ...)», a informé M. Hamadene. Le représentant de la Seaal a enfin tenu à «remercier les clients de l'entreprise pour leur compréhension et leur patience face à cette situation assez critique que connaît l'AEP dernièrement, notamment en raison de la baisse de la pluviométrie enregistrée durant l'hiver dernier».

Bilal C.

Les membres se divisent sur une hausse de la production de pétrole

Désaccord au sein de l'Opep

■ Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés via l'accord Opep+ se sont retrouvés, hier, pour reprendre leur réunion ajournée la veille, faute d'accord, et statuer sur les quotas de production à compter du mois d'août.



Ph.D. R.

Par Meriem Benchaouia

Le couac viendrait d'une «objection de dernière minute soulevée par les Emirats arabes unis à un accord conclu plus tôt dans la journée entre la Russie et l'Arabie saoudite», avancent les analystes de Deutsche Bank. La suspension de la réunion reflète les désaccords au sein de la Coalition, entre les pays qui soutiennent l'extension des réductions de production à leur niveau actuel, dirigés par l'Arabie saoudite et la Russie, et les pays qui appellent à une augmentation de la production pétrolière, dirigés par les Emirats arabes unis. Selon Eugen Weinberg de Commerzbank, Abou Dhabi voudrait relever son volume de production de référence à partir duquel est calculé son quota, arguant «d'une capacité désor-

mais plus élevée». L'alliance doit fixer le niveau de sa production conjointe à compter du mois d'août, voire au-delà. L'agence financière Bloomberg, citant une source anonyme, avançait jeudi le retour d'un volume de 2 millions de barils par jour d'ici fin 2021, à raison de 400 000 barils par jour chaque mois, une option qui n'a donc pas été actée jeudi. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la politique du cartel menée depuis le mois de mai : rouvrir petit à petit le robinet d'or noir après l'avoir serré de manière très forte au début de la pandémie face à une demande moribonde. L'Opep+ fait face à une équation complexe, partagée entre une reprise bien réelle de la demande mais qui reste fragile, un retour probable à moyen terme des exportations iraniennes et des prix élevés qui entraînent la

grogne de certains gros importateurs comme l'Inde. Cette alliance scellée en 2016 va également discuter de l'extension de leur entente sur la production jusqu'à fin 2022, au lieu d'avril pour le moment, a précisé dans une note Neil Wilson, de Markets.com. En mai 2020, les pays de l'alliance, qui regroupent les 13 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole «Opep», dirigée par l'Arabie saoudite et 10 producteurs extérieurs dirigés par la Russie, ont entamé des réductions de production record de 9,7 millions de barils par jour. Ces réductions ont été progressivement ramenées à 5,8 millions de barils par jour jusqu'à fin juillet. Les analystes s'attendent à ce que les pays de l'Alliance augmentent progressivement leur production de 2 millions de barils par jour d'ici la fin de l'an-

née, à un taux mensuel de 500 millions de barils par jour, pour les mois d'août à décembre 2021.

Le cours en légère baisse

Les prix du pétrole étaient en légère baisse hier, le marché attendant le résultat des négociations de l'Opep+. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 75,67 dollars à Londres, en baisse de 0,22 % par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le même mois perdait 0,16 %, à 75,11 dollars. Les deux cours de référence ont atteint jeudi de nouveaux plus hauts : le Brent et le WTI ont touché 76,74 dollars et 76,22 dollars, une première depuis le mois d'octobre 2018. Ces nouveaux sommets ont été portés par «les rumeurs selon lesquelles l'alliance de l'Opep+ était sur le point de se mettre d'accord sur une augmentation de l'offre d'environ 2 millions de barils par jour entre août et décembre», explique Stephen Brennock, analyste de PVM. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la politique de l'alliance composé des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs dix alliés via l'accord Opep+. «Mais les prix ont reculé après le report des négociations d'une journée», continue M. Brennock, «des sources proches du groupe laissant filtrer une résistance des Emirats arabes unis empêchant un accord». Selon plusieurs analystes, Abou Dhabi chercherait à revoir à la hausse son volume de production de référence sur lequel est basé son quota, une modification qui lui permettrait de limiter sa coupe.

M. B.

Consultations entre le Premier ministre, partis et personnalités

Gouvernement : les tractations se poursuivent

De nouvelles consultations sont engagées en vue de former le prochain gouvernement. La composante de l'exécutif devrait être annoncée au cours de cette semaine, croit-on savoir. Le Premier ministre, Aïmen Benabderrahmane, aussitôt désigné par le président de la République pour chapeauter le gouvernement, s'est mis au travail. Et le premier chantier n'est autre que celui de former un gouvernement, en concertation avec un ensemble de partis politiques et d'indépendants. Le chef de l'Etat a chargé le successeur de Abdelaziz Djerad de poursuivre les consultations avec les partis politiques et la société civile pour la formation du gouvernement «dans les meilleurs délais». C'est dire le

caractère urgent de la mise en place de l'exécutif. Un gouvernement qui œuvrera à la concrétisation «du programme du président de la République». Des sources médiatiques rapportent que le Premier ministre a commencé à recevoir, depuis jeudi, les chefs de partis ainsi que des représentants des listes d'indépendants. Les partis concernés sont le FLN, le RND, El Moustakbal ainsi que le mouvement El Binaa. L'on ignore encore le nombre de portefeuilles ministériels qui reviendront à chaque formation politique. Mais le poids de chacun d'entre eux au sein de la chambre basse du Parlement devrait être déterminant. De ce point de vue, le FLN, arrivé premier lors des législatives du 12 juin dernier, avec 98

sièges, se taillera, à coup sûr, la part du lion. L'on s'attend également à voir les indépendants marquer de leur empreinte le prochain exécutif, d'autant qu'ils sont la deuxième force politique de l'APN avec 84 sièges de députés.

Abdelmadjid Tebboune, cité par un communiqué de la Présidence, avait bien indiqué que les consultations que le Premier ministre va poursuivre seront avec «les partis politiques et la société civile». Autrement, en plus des ministres issus de partis politiques, il faudrait s'attendre à voir des départements ministériels confiés à des personnalités en provenance d'horizons divers. Mais force est de préciser que les ministères de souveraineté ou qui requièrent une certaine expérien-

ce ne sauraient être concernés par les consultations politiques avec les partis. Ainsi, même si le chef du Vieux parti avait annoncé que le prochain gouvernement sera politique, des ministères vont être attribués à des technocrates maîtrisant parfaitement les dossiers et les enjeux. Aussi, le profil des ministres, hormis leur casquette partisane, devrait répondre au principal critère de compétence. Surtout que la prochaine étape n'est point de tout repos en ces temps de crise et de grands défis. Les Finances, l'Industrie, l'Energie, le logement, le Commerce sont, entre autres départements qui seront sous les feux des projecteurs. Relancer l'économie, booster les exportations hors hydrocarbures, gérer les équilibres bud-

LA QUESTION DU JOUR

Des législatives sans surprise

Suite de la page une

Ce qui n'était peut-être pas sans rapport avec le cours des consultations en vue de former un nouveau gouvernement. Mais dès l'annonce de la désignation de Aïmen Abderrahmane au poste de Premier ministre, Abderrazak Makri a retrouvé quelques-uns des accents indignés qui par le passé montraient de tous côtés pour fustiger la fraude. C'est ainsi que si à l'annonce des résultats il avait fait état en des termes dénués d'ambiguïté de la satisfaction qu'ils lui procuraient, c'est à un autre style qu'il a recouru par la suite. Makri ne semble toutefois pas être quelqu'un chez qui la dissimulation est une seconde nature, ayant par exemple reconnu que le président Tebboune n'avait pas manifesté au cours de leur entrevue une grande envie d'un gouvernement de coalition au vrai sens du mot. Cela ne l'a pas empêché d'affirmer ensuite que la fraude n'avait pas été seulement locale et limitée mais le fait aussi d'une décision centrale, que très habilement il a mise sur le compte des restes de la Issaba, une main invisible à qui bien des méfaits seront encore imputés et par bien des côtés. On pourrait croire qu'elle a été démantelée quant à l'essentiel au vu des emprisonnements touchant des personnalités de premier plan effectués au cours de ces deux dernières années. Non, nous dit Makri, elle est plus que jamais à l'œuvre, elle a marqué de son empreinte les résultats des législatives. Le nouveau Premier ministre ayant été membre du gouvernement précédent, il ne serait pas étonnant que d'autres ministres soient reconduits dans leurs fonctions. On pense notamment à ceux qui avaient été en première ligne ces derniers mois. Pour autant, il serait imprudent de faire des pronostics à cet égard. Imprudent et inutile, puisque la composition du nouveau gouvernement sera connue dans les prochaines heures. Pour le moment il convient de relever que le titre décerné à A. Benabderrahmane au moment de sa nomination est celui de Premier ministre. C'est là un gage de continuité.

M. H.

gétaires tout en veillant à maintenir le pouvoir d'achat du citoyen et créer des postes d'emploi, n'est point une sinécure. En attendant l'annonce du gouvernement, les tractations entre le Premier ministre et les partis ne seront pas que politiques, mais devraient surtout être réalistes pour que les responsables à désigner soient à la hauteur. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'avait pas manqué de critiquer ouvertement et exprimer son insatisfaction du rendement de certains ministres du gouvernement Djerad.

Aomar Fekrache

Energie

Entrée en vigueur de l'utilisation exclusive de l'essence sans plomb

■ L'application de l'obligation d'utilisation exclusive de l'essence sans plomb et l'abandon de la commercialisation du carburant super a débuté ce jeudi, comme annoncé en mai dernier par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), a indiqué à l'APS le président de son comité de direction, Nadil Rachid.

Par Hamid N.

M. Nadil a souligné que les douze distributeurs de carburants en Algérie, à savoir Naftal qui détient 90 % des parts de ce marché et les onze distributeurs privés qui se partagent les 10 % restants, ont pris leurs dispositions pour être prêts dès ce

jeudi, tout en précisant que la généralisation de l'utilisation exclusive du sans plomb «nécessitera quelques jours avant que les stations ne cessent de commercialiser le super».

Il a fait savoir, à ce titre, que certaines stations disposent de stocks qu'elles devraient écouler au plus tard dans une dizaine de jours, expliquant que ces stocks ne concernent que 5 % de l'ensemble des stations de distribution de carburants.

M. Nadil s'est félicité d'avoir associé l'ensemble des acteurs du secteur de la distribution du carburant à l'opération de généralisation de l'utilisation exclusive du sans plomb, afin que ce carburant soit disponible dans toutes les stations.

Parmi les actions menées dans ce sens, il a mentionné l'organisation par l'ARH d'une journée de sensibilisation, mardi passé, à Constantine, à laquelle les trois distributeurs de la région de l'Est du pays ont été conviés, au même titre que Naftal.

De plus, M. Nadil a effectué une visite d'inspection au centre de Berrahal (dans la wilaya de Annaba) afin de constater de visu l'état des stocks nécessaires pour alimenter la région de l'Est



PH/D. R.

du pays. Le responsable de l'Autorité a insisté sur le fait que la disponibilité du carburant sans plomb sera assurée de manière régulière et «ne souffrira d'aucune tension», vu que les raffineries ainsi que Naftal ont pris leurs dispositions afin d'augmenter leurs volumes de production et de distribution.

A noter que les automobilistes devront ainsi utiliser l'essence sans plomb ayant un indi-

ce d'octane unifié «valable pour tous les véhicules», selon le même responsable, qui a affirmé que les tests à cet effet ont été «finalisés» et que le produit proposé sera «totalement sécurisé» pour les différentes motorisations.

La consommation des essences en Algérie était de l'ordre de 3,36 millions de tonnes en 2020, en baisse de 14,14 % par rapport à 2019 (3,92 millions

de tonnes), alors que la consommation du gasoil a avoisiné durant la même année les 9,23 millions de tonnes, en recul de 12,1 % par rapport à 2019.

Pour l'année 2021, le président de l'ARH a affirmé qu'il n'y aurait pas d'importation de carburants (essence et gasoil), si le niveau de consommation actuel, impacté par le Covid-19, se maintient.

H. N.

Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse

Départ de la caravane nationale des activités juvéniles

Le départ de la caravane nationale des activités juvéniles a été donné jeudi au niveau de l'Office Riadh El-Feth (OREF), à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Cette caravane qui sillonnera les 58 wilayas du pays «vise à faire connaître les

activités pédagogiques proposées par les établissements de jeunes, à travers l'organisation d'ateliers mettant en avant les capacités de ces structures et leurs efforts en faveur de la promotion de cette catégorie de la société», a précisé le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des

Sports, Zoubir Sofiane, qui a donné le coup d'envoi de cet événement. Cette caravane qui «permettra aux jeunes des différentes wilayas du pays d'échanger et d'interagir» sera mise à profit pour «mettre en évidence la politique et les efforts de l'Etat en faveur de la promotion de la jeunesse», a-t-il affirmé.

Le responsable n'a pas manqué, à cette occasion, de saluer le rôle du mouvement associatif dans l'accompagnement de la stratégie de l'Etat dans ce domaine, qualifiant les associations de «partenaire vital» dans la promotion et la protection des jeunes.

K. L.

Lait importé au port d'Oran

19 conteneurs sur 20 contiennent de la poudre de lait conforme aux exigences

Le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil), Khaled Soualmia, a affirmé, jeudi à Blida, que l'inspection des 20 conteneurs de lait reçus à Oran avait fait ressortir un seul conteneur de sacs de ciment, et 19 autres contenant de la poudre de lait conforme aux exigences.

Animant une conférence de presse sur les circonstances de l'affaire, M. Soualmia a démenti les informations relayées par certains médias nationaux et faisant état de la réception de conteneurs de poudre de lait mélangée avec du ciment, indiquant que l'opération d'inspection des 20 conteneurs de lait, provenant d'Argentine et arrivés à Oran, le 24 juin passé, avait fait

ressortir un seul conteneur de sacs de ciment au lieu du lait, tandis que les autres contenaient effectivement de la poudre de lait. Plus précis, il a expliqué qu'un fournisseur, avec lequel l'Onil collabore depuis 2016 et n'a eu aucun problème depuis, avait acheminé ce lot dans le cadre des transactions commerciales de l'Office, afin d'approvisionner les laiteries publiques et privées de production de lait pasteurisé. Les opérations de contrôle technique de routine menées par les équipes d'inspection, en présence de représentants de l'Onil, ont révélé l'existence, au sein d'un conteneur, de sacs sur lesquels était écrit «sacs de ciment», et 19 autres conteneurs comportant de la poudre de lait, suite à quoi,

les services concernés ont pris les mesures nécessaires et signalé à l'Office d'avertir les autorités compétentes. «Nous avons confirmé le non transfert de devises au fournisseur auquel nous avons fait parvenir une correspondance immédiatement lui demandant d'avancer les éclaircissements nécessaires, de même que nous avons constitué une cellule au niveau du port et de la Direction régionale ouest pour suivre de près cette affaire», a-t-il souligné. Le 27 juin dernier, les brigades de contrôle ont procédé à «une deuxième opération de contrôle qui a fait ressortir que les 19 conteneurs restants contenaient de la poudre de lait».

Compte tenu de la non-conformité d'un seul conteneur et après délivrance d'un certificat

de refus de son entrée au territoire national, ajoute le responsable, des mesures ont été prises pour refouler toute la cargaison, soit 20 conteneurs, au pays d'origine, et ce, conformément à la législation en vigueur qui prévoit que «l'importation des produits animaliers et d'origine animale est régie par les lois de la République, en collaboration avec les services vétérinaires sous la tutelle du ministère de l'Agriculture». Il a fait état, toutefois, de contacts en cours avec le fournisseur, en attendant les résultats de l'enquête pour prendre les mesures nécessaires.

Mercredi, la Direction des services agricoles d'Oran avait fait savoir que 20 conteneurs ont été interdits d'entrée dernièrement

au port d'Oran pour non-conformité du produit avec les documents sanitaires déclarés.

Après une opération menée par une équipe de vétérinaires des frontières, il a été précisé que les conteneurs étaient supposés contenir 500 tonnes de poudre de lait dans 20 conteneurs, alors que du ciment de couleur grise a été trouvé dans 1 000 sacs dans l'un d'eux. Le restant des conteneurs contenaient de la poudre de lait, a précisé la direction.

Cette marchandise, importée d'Argentine, a fait l'objet d'un second contrôle, en présence des services spécialisés, qui a confirmé l'existence d'une matière non conforme au produit déclaré au niveau d'un des conteneurs.

Younès G.

Remboursement des dettes des entreprises en difficulté

253 dossiers acceptés

■ L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej) a accepté 253 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 38 milliards de centimes, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises.

Par Farid M.

«**E**n application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 12^e séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'Anade, et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue jeudi», a précisé la même source. Lors de cette séance, tenue au siège de l'Anade, il a été procédé à l'examen de 511 dossiers présentés par les représentants des banques, débouchant sur la validation de 253 dossiers pour le remboursement de plus de 38 milliards de centimes. La séance



a été marquée par le report pour réexamen du traitement de 247 dossiers relatifs à des entreprises en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charge pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées, selon le communiqué. La même source a également fait état de la régularisation définitive de 11 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs dettes auprès des banques et de l'Agence. Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des séances, s'élève à 6 026 dossiers, selon le communiqué qui a fait savoir que d'autres séances seront programmées chaque semaine pour l'examen de pas moins de 500 dossiers par séance.

F. M.

Exportations hors hydrocarbures

Une hausse durant les cinq premiers mois

Le montant des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 1,55 milliards USD durant les cinq premiers mois de 2021, en hausse de 81,80 % par rapport à la même période de 2020, où elles ont atteint 852 millions USD, selon un bilan communiqué jeudi

par le ministère du Commerce. La part des exportations hors hydrocarbures durant les cinq premiers mois de 2021 s'est établie à 11,13 % de la valeur totale des exportations algériennes. Un total de 910 entreprises d'exportation a concrétisé ces opérations d'ex-

port durant cette période, précise la même source. S'agissant des plus importants produits exportés, le bilan du ministère fait ressortir que les exportations des engrais minéraux et chimiques azotés ont atteint 412,26 millions USD, soit +22,40 %.

L'exportation des produits alimentaires était de l'ordre de 242,05 millions USD, soit +40,74 %, suivis des huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé (207,22 millions dollars), soit une hausse de 132,70 %. Par ailleurs, les expor-

tations du sucre ont atteint 146,71 millions USD, soit +47,31 %, alors que la valeur d'exportation du ciment était de 75,73 millions USD, soit une hausse de 221,84 %. Les dattes ont atteint une valeur de 49,49 millions USD, soit une hausse de 19,98 %, selon les chiffres communiqués par le ministère du Commerce.

Samia Y.

Transport maritime

Le navire Djanet achemine 900 EVP lors de sa traversée inaugurale

Le nouveau navire porte-conteneurs Djanet, propriété de la compagnie CNAN-MED et battant pavillon national, a transporté une totalité de 900 EVP (équivalent vingt pieds), lors de son voyage inaugural dans le cadre de son activité sur la ligne régulière desservant les principaux ports de la rive sud de la Méditerranée occidentale, a indiqué, jeudi à l'APS, son directeur général, Noureddine Koudil. Le Djanet a chargé, durant cette traversée, une totalité de 900 EVP (conteneur équivalent vingt pieds), ce

qui équivaut à près de 560 boîtes entre 20 pieds et 40 pieds, sachant que le navire est en mesure, en charge complète, de transporter 1 100 EVP, a précisé M. Koudil. A ce propos, il a ajouté que le Djanet est en mesure de transporter 1 478 EVP lorsque les conteneurs sont vides. Ce navire a été affecté au service dénommé SIFAX pour (Spain, Italy, France, Algeria express) en compagnie d'un autre navire, dans le but d'assurer la régularité de la desserte de ces destinations, ce qui permettra de fidéliser la clientèle

du pavillon algérien et de la rassurer quant à la constance de son service, a expliqué le responsable du pavillon national. Le Djanet a fait escale dans trois ports en Italie, à savoir Marina di Carrara, La Spezia et Gênes, avant de rallier Valence en Espagne et puis rentrer sur Alger, a ajouté M. Koudil. Concernant les conditions de cette première traversée, le responsable de la CNAN MED le qualifiera de «bonnes», du fait que ce soit un «navire neuf doté de toutes les commodités». En plus d'avoir un moteur Green

Ship, ce navire bénéficie d'une qualité de fuel supérieure produite par Naftal et qu'«on ne retrouve nulle part ailleurs dans la région avec une viscosité de l'ordre de 80 cSt (Centistokes)», a fait savoir M. Koudil. Pour rappel, le navire Djanet est un porte-conteneurs cellulaire de construction neuve, classé «Green Ship», qui a été acquis dans le cadre du plan de développement du transport maritime en Algérie et du renforcement de la flotte nationale marchande déjà existante.

H. S.

Agriculture

Un nouveau dispositif de paiement des primes de maïs local

Un nouveau dispositif de paiement des primes de maïs local destiné à l'alimentation du bétail a été mis en place dans le cadre de développement de cette culture et de réduction de la facture des importations, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ce dispositif consiste en une augmentation du prix du quintal de maïs vendu par les agriculteurs aux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) qui sera de 5 000 DA au lieu de 4 500 DA actuellement, et ce, dès la prochaine campagne agri-

cole 2021-2022, a précisé la même source. Le dispositif comprend aussi le paiement des agriculteurs dans un délai qui ne dépasse pas les 72 heures après chaque livraison, en garantissant la récupération et l'acheminement de la production récoltée par l'Office national de l'aliment de bétail (Onab) à partir des parcelles vers les lieux de stockage pour les wilayas qui ne disposent pas d'unités de l'aliment de bétail (UAB), a ajouté le communiqué. Selon le ministère, l'Onab, en tant qu'opérateur économique public, assurera le pilotage du programme national de la

culture locale du maïs grain et l'achat de toute la production auprès des agriculteurs qui ont procédé à la signature des contrats et l'approvisionnement des agriculteurs, notamment les producteurs du maïs en intrants agricoles (semences, engrais, désherbants et produits phytosanitaires). Par ailleurs, le dispositif devra permettre aussi l'accès des agriculteurs, notamment les producteurs de maïs grain, au crédit RFIG pour l'achat des intrants. Les agriculteurs vont bénéficier également d'un suivi technique assuré par les instituts

techniques, a fait savoir le ministère, tout en soulignant que les mesures prévues au titre de ce dispositif sont applicables aux nouveaux investisseurs ayant bénéficié du foncier dans le cadre de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas). Le ministère de l'Agriculture a rappelé, à cette occasion, avoir lancé «un programme ambitieux de culture du maïs afin de réduire la facture des importations et qui s'inscrit dans la feuille de route du secteur pour 2020-2024».

N. T.

Développement de la filière lait Ouverture de 11 groupes d'appui à l'horizon 2024

LE DIRECTEUR général de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil), Khaled Soualmia, a annoncé, jeudi depuis Blida, l'ouverture, à l'horizon 2024, de onze groupes d'appui à la filière lait pour assurer son développement et renforcer la production laitière dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2020-2024, a précisé M. Soualmia lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Office, à Boufarik. L'Onil compte trois groupes sous sa tutelle à Blida, Souk Ahras et Relizane, auxquels vient s'ajouter un quatrième groupe ouvert jeudi dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-il fait savoir. Ces groupes accompagnent et conseillent les éleveurs et les agriculteurs en vue de renforcer la production dans cette filière pour sortir de la dépendance en matière d'importation de la poudre de lait, a précisé le responsable.

R. E.

21^e Festival culturel européen d'Alger

Le groupe «Dimastand» enchante le public

■ Le Festival culturel européen d'Alger dans sa 21^e édition est une belle occasion pour mettre en valeur le talent et le professionnalisme de nos jeunes artistes.



Ph/D. R.

Par Adéla S.

En effet, l'avant-dernier soir de ce festival a été animé par le groupe «Dimastand» qui s'est produit pour le compte de la France et des Pays-Bas, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. La salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dont la capacité d'accueil a été réduite de moitié pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire, a vibré au son lourd et aux cadences envoûtantes du groupe bécharois «Dimastand» (Toujours debout) qui a chanté la France et les Pays-Bas, à travers une quinzaine de compositions empreintes de créativité, interprétées dans des atmosphères électriques, devant un public conquis. Sous un éclairage des grands soirs, les sept musiciens du groupe, Moulay Hachem Belghit au chant et à la percussion, Houssein Moussaoui à la batterie, Djelloul Berraoud à la guitare basse, Halim Ali Malek à la guita-

re solo, Mahieddine Zouaidi à l'accompagnement rythmique, ainsi que Walid Mokhtari et Ahmed Slimani aux claviers, tous époustouflants de maîtrise et de technique, ont promené l'assistance dans une randonnée onirique à plusieurs thématiques, rendues dans la densité de la cadence reggae. Les chansons interprétées ont été composées par tous les éléments du groupe sur des textes, explique Moulay Hachem Belghit, de «sa plume», exprimant, entre autres sujets, l'amour, la paix, la nostalgie, la situation sociale des jeunes et celle des artistes, la mémoire ou encore le regret. Dans une ambiance euphorique, le groupe a notamment rendu les chansons «Love», «Salam, salam», «Reggae Music», «Briya», «Chômage», «La vérité», «Balak nensaw», «Laâfou», «El Kessa B'det», «Positif» et «Wach eddani», adressant un sympathique clin d'œil à la France et aux Pays-Bas, à travers les pièces «La Corrida» de Francis Cabrel et «Geef Mij je Angst» d'André Hazès, que le public a particulièrement appréciées. En présence des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie des pays participants, notamment du directeur de l'Institut français d'Algérie, Gregor Trumel, et du directeur de l'antenne de l'IFA à Alger, Philippe Monestes, le public a longtemps applaudi les musiciens, savourant tous les moments du spectacle dans la délectation.

A. S.

Loi relative aux activités et au marché du livre

Publication de cinq textes d'application au Journal officiel

Des textes d'application de la loi 15-13 relative aux activités et au marché du livre, fixant des mesures relatives à l'encadrement du marché du livre; ont été publiés au numéro 49 du *Journal officiel*.

Ces textes ont été publiés sous forme de cinq décrets exécutifs relatifs à la répartition de la demande publique, au soutien du transport des ouvrages, à l'organisation d'événements autour du livre ainsi qu'à l'attribution du label qualité aux éditeurs et libraires.

Le premier texte, n° 21-262, fixe les modalités de soutien de l'Etat au transport du livre au même prix unique aux régions

éloignées pour garantir un égal accès au livre pour tous les citoyens sur l'ensemble du territoire national alors qu'un autre décret, le 21-263, institue un «Label qualité» qui sera délivré exclusivement par les services du ministère de la Culture et des Arts aux librairies et éditeurs.

Les professionnels du livre détenteurs dudit label sont favorisés pour répondre aux commandes publiques de livres d'un montant égal ou supérieur à 500 000 dinars, émises par des institutions, entreprises publiques et des collectivités locales dans la wilaya de la librairie labellisée.

Autre texte publié, le décret 21-264, relatif à la répartition de la demande publique du livre ainsi que celui fixant les modalités d'octroi de l'autorisation préalable relative à l'organisation des manifestations autour du livre destiné au public.

Les demandes d'autorisation seront adressées directement aux directions de la culture des wilayas qui peuvent émettre une autorisation pour les manifestations locales, tandis que les autorisations d'organisation de salons et expositions d'envergure nationale et régionale sont délivrées par les services centraux du ministère de la Culture et des Arts, après avis

du Centre national du livre.

Le décret fixe également la durée de ces manifestations (20 jours régions nord, 30 jours sud) ainsi que le délai de réponse aux demandes d'autorisation et les possibilités de recours en cas de refus.

Le dernier décret publié est, quant à lui, relatif à la tarification du livre qui devra désormais être imprimée sur la quatrième de couverture. Ce texte fixe également les remises pouvant être appliquées.

La loi 15-13, relative aux activités et au marché du livre, a été publiée au *Journal officiel* du 19 juillet 2015.

F. H.

Agend'Art

Librairie des Beaux-Arts, rue Didouche Mourad, Alger
Aujourd'hui à partir de 14 heures :
Séance-dédicace autour du dernier roman de Nadjib Stambouli «*Le mauvais génie*» (Casbah éditions).
Théâtre National Algérien
Du 5 au 8 et du 11 au 15 juillet :
Présentation de la pièce de théâtre «*La rue des hypocrites*»

Narration musicale

Fayçal Belattar, un conteur novateur

Le conteur et joueur de kamele n'goni (instrument de musique de corde originaire d'Afrique de l'Ouest), Fayçal Belattar, poursuit son expérience artistique unique en son genre à travers son concert «De la parole jaillit la lumière», joué sur les planches du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi à l'occasion du 21^e Festival culturel européen.

Le conteur et compositeur Fayçal Belattar a réussi, depuis la cérémonie inaugurale du Festival européen en compagnie de l'artiste Ludmila Slaim au kanoun, à attirer un public nombreux ayant apprécié sa prestation exceptionnelle dans la narration musicale, à travers un programme riche en spectacles qui constitue une occasion pour

apprécier l'art de la narration musicale associant les textes de narration, la musique, le chant et autres formes de narration qui évoquent le passé, le présent et l'avenir des pays participants au 21^e Festival culturel européen.

Dans une déclaration à la presse, l'artiste Fayçal Belattar a fait savoir que son expérience artistique vise, à travers un effort académique et son ouverture sur l'autre, à adopter une vision moderne et un projet artistique unique qui tend à «renouveler l'activité du conteur et du narrateur pour la réalisation de l'amusement dans un spectacle regroupant les différents genres artistiques».

Diplômé de l'Institut de littérature et langue française de l'université de Constantine et d'autres instituts français et

suisses, M. Belattar, distingué également dans plusieurs manifestations internationales et arabes, présente, lors des soirées du festival des textes narratifs par excellence, accompagné par Ludmila Slaim, virtuose du kanoun, tout en adoptant un style passionnant et unique ainsi qu'un langage captivant plein de valeurs humaines.

L'artiste constantinois s'appuie dans son projet sur un background riche, nourri par le patrimoine oral imprégné des histoires et des mythes de sa grand-mère, décédée après avoir lui inculqué la narration et nourrit son imagination.

«Il s'agit d'un travail diversifié dont les expressions sont alimentées par un croisement de pratiques artistiques alliant l'oralité, la musique, l'interprétation, l'exé-

cutation et l'interaction», souligne M. Belattar.

Le personnage du narrateur est une tradition habituelle chez plusieurs peuples et nations à travers diverses époques, a-t-il révélé, ajoutant qu'il s'agit d'un rallongement de la culture orale et d'un moyen de transfert culturel intergénérationnel, selon le même conteur.

Et de préciser que l'Epopée de Gilgamesh constitue la première narration avant l'invention de l'écriture et de l'alphabet.

Interrogé sur la préparation des œuvres qu'il présente lors des différentes manifestations dans le monde et en Algérie, il a expliqué que «ses textes, en français pour la plupart, sont des textes narratifs qui défont et transcendent la norme en reconsidérant des questions impor-

tantes sur l'homme, le lieu et les questions d'identité».

Il a indiqué avoir écrit il y a 3 mois son premier texte en langue arabe, intitulé «*Le chemin du sel et de l'or*», alors qu'il travaille actuellement sur un projet de présentation consacré au regretté artiste Slimane Azem.

Le musicien et conteur Fayçal Belattar, professeur au Département de français de l'Université de Constantine, compte à son actif un parcours riche en œuvres artistiques et en prix tels que «*Les traces d'El Haraz en l'honneur de feu Amar Ezzahi*», «*Carnets de voyage*», «*Poésie urbaine*» et «*La légende de l'homme qui ne voulait pas mourir*», et d'autres prix remportés en Suisse, au Bénin et aux Emirats arabes unis.

M. K.



Afghanistan

Les forces étrangères quittent la base aérienne de Bagram et bientôt le pays

■ L'ensemble des troupes américaines et de l'Otan ont quitté la base aérienne de Bagram, la plus grande d'Afghanistan, qui a été restituée à l'armée afghane, a annoncé hier Kaboul, ce qui témoigne de l'imminence du retrait total des forces étrangères du pays.

Par Mourad M.

Les talibans se sont «réjouis» du départ des forces étrangères de cette base, située à 50 km au nord de Kaboul, qui a été le pivot des opérations américaines tout au long de la guerre déclenchée en 2001. C'est de là qu'étaient menées les frappes aériennes à l'encontre des talibans et de leurs alliés d'Al-Qaïda, et qu'était organisé le réapprovisionnement des troupes. «L'aérodrome de Bagram a été officiellement remis au ministère de la Défense. Les forces américaines et de la coalition se sont complètement retirées de la base et désormais les forces armées afghanes protégeront la base et l'utiliseront pour combattre le terrorisme», a tweeté le porte-parole adjoint du

ministère afghan de la Défense, Fawad Aman. Un responsable américain de la Défense avait auparavant confirmé, sous couvert d'anonymat, que «toutes les forces de la coalition avaient quitté Bagram». «Nous nous réjouissons et soutenons ce départ», a déclaré à l'AFP le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid. «Leur retrait complet (d'Afghanistan) permettra aux Afghans de décider eux-mêmes de leur avenir». L'armée américaine et l'Otan sont tout près de mettre fin à leur engagement en Afghanistan, en retirant leurs derniers soldats du pays d'ici le 11 septembre, date du 20e anniversaire des attentats de 2001. Les talibans ont multiplié les offensives dans tout l'Afghanistan depuis que ce retrait final a débuté en mai, prenant le contrôle de dizaines de districts

ruraux, pendant que les forces de sécurité afghanes consolidaient leur présence dans les grandes villes. La capacité de l'armée afghane à conserver le contrôle de l'aérodrome de Bagram pourrait être une des clés pour préserver la sécurité aux abords de la capitale Kaboul et pour maintenir la pression sur les talibans. Le départ des troupes étrangères de Bagram «symbolise le fait que l'Afghanistan est seul, abandonné, et contraint de se défendre seul contre l'assaut des talibans», estime l'expert Nishank Motwani, basé en Australie. «De retour chez eux, les Américains et les forces alliées verront de loin ce qu'ils se sont battus si durement pour construire être réduit en cendres, en sachant que les hommes et les femmes afghanes avec lesquels ils se sont battus risquent de tout perdre», ajoute-t-il. Selon des informations de presse, le Pentagone devrait conserver près de 600 soldats en Afghanistan pour garder la vaste ambassade américaine à Kaboul. Les habitants de Bagram, eux, s'attendent à ce que la situation sécuritaire se dégrade après le départ des forces étrangères. «La situation est chaotique (...) Il y a beaucoup d'insécurité et le gouvernement n'a pas (assez) d'armes et d'équipements», a déclaré à l'AFP Matiullah, qui tient un magasin de chaussures sur le marché de Bagram. «Depuis qu'ils ont commencé à se retirer, la situation a empiré. Il n'y a pas



PH. A. D. R.

de travail (...), les affaires ne marchent pas», a constaté Fazal Karim, un mécanicien pour vélos. Au fil des années, des centaines de milliers de militaires américains et de l'Otan, ainsi que des sous-traitants, s'étaient établis dans la base de Bagram, qui ressemblait à une ville miniature. A un moment, elle comprenait des piscines, cinémas et spas, et même une promenade où figuraient des chaînes de restauration rapide comme Burger King et Pizza Hut. La base abrite aussi une prison qui a accueilli des milliers de prisonniers talibans et jihadistes. Bagram avait été construite par les États-Unis pour son allié afghan pendant la Guerre froide dans les années 1950 pour le protéger de l'Union soviétique au nord. Ironiquement, elle a été utilisée par les Soviétiques lors de leur invasion en 1979, et l'Armée rouge l'a considérablement éten-

due pendant la décennie qu'a duré l'occupation du pays. Quand les Soviétiques se sont retirés en 1989, elle est devenue un enjeu majeur de la guerre civile qui a suivi. A un moment, il semble même que les talibans contrôlaient un bout de la piste longue de trois kilomètres et leurs ennemis de l'Alliance du Nord l'autre bout. Ces derniers mois, Bagram est devenue la cible de tirs de roquettes revendiqués par le groupe État islamique, laissant craindre qu'elle ne soit rapidement l'objet d'une attaque en règle. En mai, il restait près de 9 500 soldats étrangers en Afghanistan, dont 2 500 Américains. Jusqu'à présent, ce retrait a été mené tambour battant, laissant penser qu'il pourrait être achevé très rapidement.

Pour le moment, seules l'Allemagne et l'Italie ont confirmé avoir retiré leurs dernières troupes.



Commentaire

Poursuites

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump vient tout juste de refaire son grand retour en politique et déjà il se voit poursuivi par la justice américaine. Mais pour la Trump Organization, son inculpation serait «purement politique». Allen Weisselberg, le directeur financier de l'entreprise de Donald Trump, a ainsi plaidé non coupable de 15 chefs d'accusation liés à de la fraude fiscale au tribunal de Manhattan ce jeudi. Fidèle parmi les fidèles de l'ancien président Donald Trump, le financier de 73 ans est arrivé au tribunal vers 14h15 (heure locale), les mains derrière le dos, menotté. L'acte d'accusation vu par l'Agence France vise la Trump Organization et Allen Weisselberg. Ce dernier est notamment accusé, entre 2005 et 2021, d'avoir délibérément dissimulé au fisc quelque 1,7 million de dollars d'avantages en nature qu'il a reçus de la Trump Organization, ce qui lui aurait évité de payer près d'un million de dollars en impôts fédéraux et locaux. Il est aussi accusé d'avoir affirmé à tort ne pas être résident de la ville de New York, pour éviter des impôts. La Trump Organization est accusée d'avoir aidé à dissimuler ces avantages. L'avocate d'Allen Weisselberg, Mary Mulligan, avait indiqué avant l'audience qu'il allait «se battre contre ces accusations». La Trump Organization a accusé le procureur Cyrus Vance, un démocrate qui enquête depuis plus de deux ans sur de possibles malversations au sein du groupe, de poursuites politiquement motivées. «Le procureur de Manhattan lance des poursuites liées à des avantages accordés à un employé que ni le fisc ni aucun autre procureur ne songerait à lancer», a affirmé un porte-parole de l'entreprise familiale, dont le siège est établi à la tour Trump, sur la célèbre 5^e avenue. Allen Weisselberg est utilisé «comme un pion» par le procureur de Manhattan pour essayer de «nuire» à l'ancien président Donald Trump. «Ce n'est pas de la justice, c'est de la politique», a-t-il ajouté. Parmi les avantages en nature que le directeur financier est accusé d'avoir dissimulés, figure son appartement dans le quartier huppé de l'Upper West Side à Manhattan. Ces inculpations sont les premiers fruits d'une enquête lancée il y a plus de deux ans par Cyrus Vance et à laquelle participe également la procureure générale de l'État de New York, Letitia James, elle aussi élue démocrate. Cyrus Vance s'est notamment battu des mois durant pour obtenir les déclarations d'impôts de l'ancien magnat new-yorkais, premier président américain depuis les années 1970 à ne pas les avoir publiées. L'ancien président républicain, qui maintient l'ambiguïté sur une éventuelle nouvelle candidature à la présidentielle de 2024, n'a pas été mis en cause à ce stade, ni aucun membre de sa famille. Le harcèlement judiciaire et le battage médiatique autour de lui pourrait même renforcer auprès de ses supporters son image de martyr, victime d'un système ligué contre lui. Reste à voir, dans les semaines et mois à venir, comment se développera cette affaire et si la justice décidera effectivement de mener jusqu'au bout les procédures entreprises à l'encontre de l'ancien président républicain en prenant le risque de la remettre une fois encore au centre de l'actualité américaine. F. M.

Darfour

L'inquiétant saccage des anciens locaux de la Mission de paix

Depuis le retrait de la Mission internationale de maintien de la paix au Darfour, plusieurs de ses anciens locaux ont été pillés et saccagés par les habitants, illustrant la fragilité de la situation sécuritaire dans cette région meurtrie du Soudan. Mercredi, la Mission de paix conjointe de l'ONU et de l'Union africaine (Minuad) au Darfour a annoncé avoir achevé son retrait de cette région de l'ouest du pays. Depuis janvier, la Minuad a progressivement rapatrié ses 8 000 membres, personnel sécuritaire ou civil, et organisé le transfert de ses 14 bases aux autorités, au moment où le Soudan traverse une transition politique agitée, marquée par une crise économique profonde, après la chute en avril 2019 de l'autocrate Omar el-Béchir. La mission avait été déployée en 2007, quatre ans après le début du conflit sanglant entre forces loyales à Béchir et minorités insurgées. Les violences ont fait quelque 300 000 morts et plus de 2,5 millions de déplacés, essentiellement durant les premières années, selon les Nations

unies. L'annonce du départ de la Minuad avait entraîné de vives critiques et des manifestations de protestation. Au cours des six derniers mois, des vandales ont pénétré par effraction dans ses anciens locaux, confiés avec le mobilier aux autorités, et raziés des centaines de milliers de dollars de butin (télévisions, groupes électrogènes et câbles notamment). «Les voleurs sont arrivés de tous les côtés et tout a été dévalisé en quelques heures», raconte Ahmed Ouad, un habitant qui a assisté au sac d'un local dans son village de Menouachie, situé à environ 65 kilomètres au nord de Nyala, capitale du Darfour-Sud. L'ONU espérait que ses locaux puissent bénéficier aux habitants à long terme, mais huit d'entre eux ont déjà été «vandalisés et pillés par des personnes non identifiées», selon l'organisation. Bien que le gouvernement se soit engagé à assurer la paix et la sécurité dans la région, les Darfouris restent circonspects. «Les autorités locales ont promis de préserver les anciens locaux de la Mission dans mon village, mais

elles ont échoué», affirme Moussa Ibrahim, chef de tribu de la bourgade de Khor Abeche (Darfour-Sud). «Même les forces de sécurité chargées de protéger les lieux ont participé au pillage (...) Le site a été détruit en quelques jours», ajoute-t-il, décrivant une situation «chaotique». Ahmed Ouad déplore lui un manque de «sérieux» du gouvernement. De leur côté, des responsables de la Mission se sont rendus sur le site de leurs anciens quartiers à Changuil Tobaya (Darfour-Nord) avec un responsable local pour constater les dégâts. «Le camp a été réduit à un amas de débris et tous les objets utilisables ont été pris», a indiqué l'ONU à l'AFP. Pour Radouane Abdalla, un habitant du camp de déplacés internes d'Attash au Darfour-Sud, ces actes de pillage ne sont pas nouveaux tant la crise économique étouffe depuis des années les Darfouris. Une attaque avait eu lieu en décembre 2019 dans des locaux de l'ONU près d'Attash, qui avaient alors été «complètement anéantis», selon lui.

Libye

La réunification de l'institution militaire «doit avoir lieu avant les élections»

■ La réunification de l'institution militaire en Libye «doit avoir lieu avant les élections générales du 24 décembre prochain», ont insisté les participants au séminaire militaire, tenu mercredi à Tripoli, dans un communiqué.



Par Mondji N.

«Le retard dans la réunification de l'institution militaire est désormais inadmissible. Les responsables de ce retard doivent être sanctionnés», souligne le communiqué publié au terme du séminaire.

Le communiqué note que «les militaires ont tourné définitivement la page des différends et que le retour à la guerre est résolument exclu», soulignant que «toute partie, que se soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, qui tente de prétendre le contraire est ennemi du peuple libyen et à ce titre doit être traité» en tant que tel.

Le séminaire militaire, le premier du genre, a vu la participa-

tion de hauts officiers de l'armée et des parlementaires.

Le Chef du gouvernement, Abdelhamid Dbeibah, a examiné, pour sa part, tôt mercredi, la question de la réunification des institutions libyennes dont l'institution militaire avec une délégation de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

Les deux parties ont mis, en outre, l'accent particulièrement sur le respect du cessez-le feu en vigueur et l'amélioration des conditions du travail de la délégation sur le terrain.

La réunification de l'institution militaire a été largement abordée lors de la deuxième Conférence internationale Berlin 2 sur la Libye, tenue récemment en Allemagne.

«Les participants ont appelé la Chambre des représentants du

peuple et le Haut Conseil d'Etat à faciliter la tâche au gouvernement», a indiqué le communiqué final de la réunion.

Ils ont plaidé, dans le même sillage, pour la réforme du secteur de la sécurité en procédant à la démobilisation et le désarmement des groupes armés et des milices en Libye et l'intégration de personnel approprié dans les institutions civiles, sécuritaires et militaires de l'Etat.

L'Italie soutient la tenue des élections à la date prévue

Le ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di Maio, a réitéré, mercredi, le soutien de son pays pour le processus politique en cours en Libye, affirmant que «l'Italie soutient vivement la voie de la tenue des élections générales à la date prévue», rapporte l'agence de presse italienne AKI.

Selon l'agence AKI, Di Maio «suit avec attention la réunion du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) qui se tient depuis lundi à Genève en Suisse, sous l'égide de l'ONU, en vue de dégager une nouvelle base constitutionnelle».

«La Libye a besoin aujourd'hui plus que jamais du consensus, de l'unité et de la souveraineté, afin d'amorcer la relance politique et économique tant souhaitée par les Libyens», a indiqué M. Di Maio dans un courrier transmis aux services de son ministère, cité par l'agence AKI.

«L'Italie compte jouer un rôle de premier rang dans la réédification de la Libye», a déclaré au mois d'avril dernier le Premier ministre italien, Mario Draghi, lors de sa visite à Tripoli, rapportant que «l'Italie et la Libye parta-

gent tant de choses et de défis».

Des gardes-côtes libyens tirent près d'un bateau de migrants pour l'intercepter

L'ONG allemande Sea-Watch a diffusé jeudi des images aériennes de gardes-côtes libyens effectuant apparemment des tirs près d'un bateau de migrants pour l'intercepter, puis semblant tenter de le percuter avant de renoncer.

Les images prises mercredi depuis un avion de reconnaissance de l'ONG montrent les impacts de deux tirs à la surface de l'eau, à deux ou trois mètres de la proue du bateau en bois bleu dans lequel se trouvaient une cinquantaine de migrants.

Le navire des gardes-côtes, l'un des quatre donnés aux gardes-côtes libyens par l'Italie en 2017 selon Sea-Watch, tente de se rapprocher de l'embarcation motorisée et semble à plusieurs reprises tenter de lui couper la route en multipliant les manœuvres dangereuses.

Des membres de Sea-Watch à bord de l'avion entrent en contact radio avec les gardes-côtes. «Vous mettez les gens en danger. Vous êtes trop près», leur lancent-ils en anglais. «C'est un bateau de trafiquants», leur répond un garde-côte.

«Gardez vos distances, et ne tirez pas sur eux», poursuit l'ONG.

Il n'a pas été possible d'authentifier qu'il s'agit bien d'un bateau des gardes-côtes libyens, comme l'ONG l'affirme.

L'incident s'est produit dans la Zone de recherche et de secours de Malte, selon Sea-Watch, précisant que le navire des gardes-

côtes avait dû rebrousser chemin faute de carburant, et que les migrants étaient parvenus à accoster sur l'île italienne de Lampedusa jeudi matin.

Les traversées périlleuses en Méditerranée centrale depuis la Libye et la Tunisie, l'une des routes migratoires les plus meurtrières selon les Nations unies, ont drastiquement augmenté cette année.

Près de 21 000 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes depuis janvier, soit trois fois plus qu'à la même époque en 2020, selon Rome. Parmi elles, 17 % étaient des mineurs non accompagnés.

Ces dernières semaines, une série de naufrages d'embarcations parties de Tunisie ou de Libye a fait des dizaines de morts.

Selon l'ONU, plus de 830 personnes ont péri depuis le début de l'année en Méditerranée, dont 694 sur la route centrale.

M. N.

(COVID-19) Tunisie Un record de 5 921 cas confirmés en 24 heures

LE MINISTÈRE tunisien de la Santé a enregistré un nouveau record du nombre d'infections avec 5 921 nouveaux cas de COVID-19 confirmés durant les dernières 24 heures.

Ainsi, le nombre total des cas confirmés signalés en Tunisie depuis le début de la pandémie est passé à 420 103.

Le nombre des décès a également augmenté, avec 116 décès supplémentaires en 24 heures, pour un total de 14 959 décès depuis l'apparition du nouveau coronavirus dans le pays.

A la lumière de l'aggravation de la situation épidémiologique dans plusieurs provinces du pays, les gouverneurs des quatre provinces du Grand-Tunis (Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba) ont décidé une batteries de nouvelles mesures barrières, qui seront en vigueur du 1^{er} au 14 juillet.

En effet, un communiqué signé par les quatre responsables précise que la consommation sur place dans les cafés et les restaurants sera interdite à partir de 16h.

Les nouvelles mesures concernent également l'interdiction des fêtes, des rassemblements et des manifestations.

La capacité d'accueil dans les grandes surfaces a été fixée à 30 %, et l'accès aux lieux de cultes (mosquées) est interdit du 1^{er} au 14 juillet.

M. N.

Sahara occidental

Des avocats de New York appellent Biden à annuler la décision de Trump

La New York City Bar Association, une association regroupant des avocats et des étudiants en droit de la ville de New York, a adressé une lettre au Président américain Joe Biden, l'appelant à annuler la proclamation faite par son prédécesseur, en décembre dernier, reconnaissant une prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

«La New York City Bar Association, par le biais de ses comités unis auprès des Nations unies, son Comité international des droits de l'Homme et son Comité des affaires africaines, écrit pour vous demander respectueusement de revoir la décision de l'administration précédente», indique l'association dans sa lettre.

Elle a exprimé, dans ce contexte, sa «préoccupation» quant aux problèmes juridiques liés au différend sur la souveraineté sur le Sahara occidental.

Les membres de l'association signalent qu'en 2012, le Comité des affaires étrangères de la Chambre américaine des représentants avait demandé à l'association d'étudier les aspects juridiques relatifs au conflit au Sahara occidental. Le rapport publié par l'association souligne que le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination et considère que «ce droit implique la capacité du peuple du Sahara occidental de choisir librement d'établir un Etat indépendant ou d'être lié d'une manière ou d'une à un autre Etat».

L'association soutient que la

déclaration faite, en décembre, par l'ex-président américain, Donald Trump, «a été faite au mépris des principes du droit international».

«La déclaration de l'ancien président Trump (...) suggère que les Etats-Unis soutiennent l'annexion illégale d'un territoire par la force. Elle est aussi en contradiction flagrante avec les principes du droit international et le respect des droits de l'Homme que l'administration Biden s'est engagée à placer au premier plan de la politique des Etats-Unis».

Par ailleurs, «la position énoncée par l'ancien président Trump met les Etats-Unis en désaccord avec sa position antérieure : les Etats-Unis ne peuvent pas à la fois soutenir le rôle des Nations

unies visant à résoudre le conflit et appuyer la revendication marocaine», affirment les auteurs de la lettre.

«Sans prendre position sur la question de savoir si le peuple du Sahara occidental doit décider pour ou contre l'indépendance, nous pensons que les Etats-Unis ne peuvent pas le priver de ce droit», ajoutent les signataires de la missive.

«Sur la base de ce qui précède et aussi parce que le droit à l'autodétermination a toujours été soutenu par les Etats-Unis (ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU) depuis le début du conflit, nous vous invitons à annuler la décision de Donald Trump», concluent les membres de l'association.

R. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saison estivale à Béjaïa

Le coup d'envoi donné à partir de la plage «Les Hammadites»

LE COUP d'envoi officiel de la saison estivale 2021 a été donné jeudi dernier par le wali, à partir de la plage des Hammadites. La journée d'inauguration officielle a été marquée par l'organisation de diverses manifestations culturelles, artistiques et sportives. A ce propos, plusieurs chapiteaux ont été érigés sur les lieux et ont abrité des expositions de divers produits artisanaux. Des stands représentant les différentes directions de wilaya ont également été installés sur le site. On peut citer la Protection civile et la Sûreté de wilaya qui ont respectivement exposé leurs moyens d'intervention au niveau des plages.

Une simulation de sauvetage en mer d'un noyé a été exécutée par les agents de la Protection civile afin de mettre en avant leur capacité opérationnelle et le degré de préparation de ses agents à affronter une telle situation. Des associations sportives de différentes disciplines ont également pris part au programme d'ouverture. Un tournoi régional de beach-volley a été organisé à l'occasion par l'Association pour le développement du sport féminin de la wilaya de Béjaïa (APDSF). Il faut noter que la wilaya de Béjaïa est une destination touristique prisée par des milliers d'Algériens. Elle renferme de nombreux sites naturels, des curiosités et vestiges historiques, qui témoignent encore de sa longue histoire millénaire. Son tissu urbain est caractérisé par une continuité ininterrompue d'occupations depuis l'antiquité. Elle compte 100 km de façade maritime et 46 plages, dont 34 sont autorisées à la baignade chaque année. Elle dispose aussi d'un nombre

important d'infrastructures d'accueil et de services : environ 73 hôtels, dont 36 classés, d'une capacité de 4 699 lits. Pour rappel, la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya a célébré la semaine dernière la Journée nationale du tourisme. Une exposition de produits d'artisanat a été organisée, toujours aux Hammadites et plusieurs artisans issus de la région y ont pris part. Un espace leur sera désormais réservé par les autorités pour mettre en valeur leurs produits et les commercialiser.

On a également enregistré la participation du Parc national de Gouraya, l'un des sites les plus prisés des touristes et visiteurs de la région. Cette exposition s'est déroulée au niveau de l'hôtel «Les Hammadites». Elle a permis aux exposants locaux de présenter leurs produits et mettre en valeur leurs compétences et leur savoir-faire en matière de préservation du produit traditionnel dans toute sa diversité et sa richesse.

Enfin, bien que la wilaya dispose d'un important potentiel touristique, il reste beaucoup à faire en vue de satisfaire une clientèle, de plus en plus exigeante en matière d'infrastructures d'accueil, de sécurité et surtout la protection de l'environnement, dont la lutte contre la pollution, le recyclage et l'enlèvement des déchets qui envahissent tous les espaces et enlaidissent les plus beaux sites de la région. Un défi à relever désormais pour être prêt dans les prochaines années afin de soutenir l'économie du pays qui doit sortir de la dépendance des hydrocarbures.

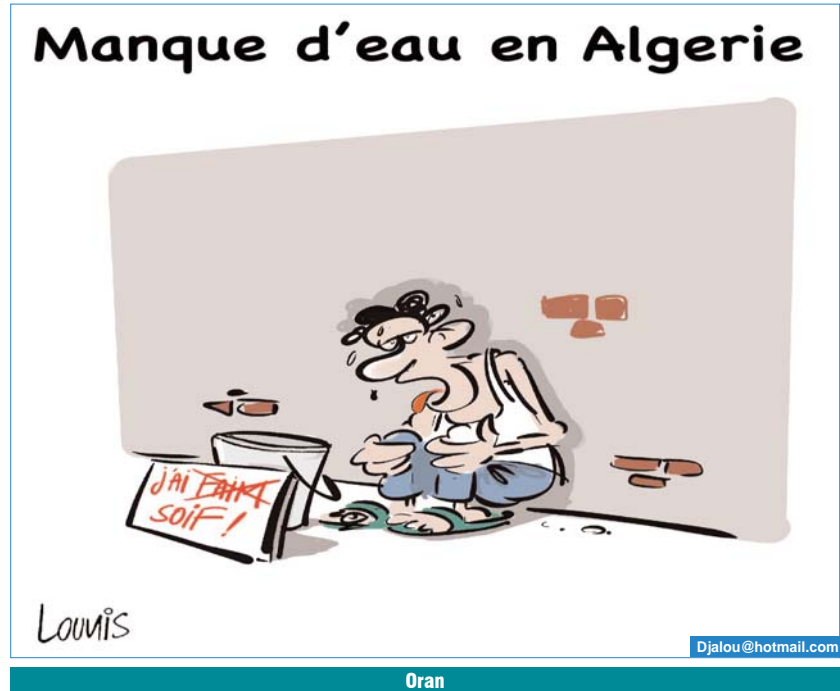
Hocine Cherfa

Cinéma à Mostaganem

Le film «Héliopolis» séduit le public

A vide de cinéma, le public de Mostaganem renoue enfin avec le septième art à l'occasion de la projection du film historique «Héliopolis». C'est le soir du mardi 29 juin, à la salle Cheikh Hamada, qu'est projetée cette production cinématographique du réalisateur Gacem Djaafar. Charmé par la qualité artistique du film sur tous ses aspects techniques, le public, surtout les jeunes, semblent avoir redécouvert quelque chose d'irremédiablement disparue à Mostaganem. Dans une salle comble, le film a suscité beaucoup d'émotion car il retrace avec fidélité une honorable page de l'histoire du peuple algérien et de sa lutte pour la liberté. Il faut souligner que ce public a demandé avec insistance à revoir ce long métrage. Pour avoir loupé la soirée, d'innombrables intervenants sur les

réseaux sociaux revendiquent sa rediffusion. Oui, car les échos ont marqué les esprits et le wali a répondu positivement au souhait du public pour une re-projection imminente dans la nouvelle salle de cinéma «Afrique», ex-«Cinéma». Et la promesse est tenue. Il est certain qu'une telle production aussi réussie sur ces aspects purement cinématographiques pourrait avoir ses secrets. A tout cela le réalisateur a répondu aux questions des journalistes à l'occasion d'un point de presse le lendemain de la projection. M. Gacem a surtout évoqué les conditions difficiles par lesquelles est passé le film. Il dira qu'il a fallu 4 années pour l'écriture du scénario et 9 années de travail pour arriver à ce résultat. Interpellé sur les modalités de choix sur les espaces de tournage, les décors, les acteurs, les costumes et les figurants, le



Oran

Décès de l'enseignant universitaire et chercheur Hadj Meliani

■ L'enseignant universitaire et chercheur en patrimoine algérien, Hadj Meliani, est décédé vendredi, à l'âge de 70 ans, des suites d'une maladie, a-t-on appris de sources universitaires.

Par Fatah Y.

Hadj Meliani, né à Oran en 1951, était un penseur très actif dans le domaine de la culture locale, enseignant à la Faculté des langues étrangères (Département de français) de l'Université Abdelhamid-Ibn-Badis de Mostaganem et chercheur associé au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc). Le défunt a obtenu sa licence en Langue et littérature françaises de l'Université d'Oran en 1978, puis un diplôme d'études approfondies en 1982, un magistère en 1989 de la même université, et un doctorat en 1997 de l'Université de Paris 13 (France). Le défunt a, à son compte, plusieurs ouvrages sur la littérature algérienne et sur le patrimoine

algérien, dont «L'aventure du raï : musique et société», qu'il a écrit en collaboration avec Bouziane Daoudi, entre autres. Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Ain El Beida, à Oran.

Médias : le journaliste Slimane Bakhliili n'est plus

Le journaliste et directeur général de la chaîne de télévision El-Badiil, Slimane Bakhliili, est décédé, vendredi, à l'âge de 58 ans, suite à des complications liées au Covid-19, a indiqué sa famille sur sa page officielle Facebook. Slimane Bakhliili, natif de Biskra, a débuté sa carrière de journaliste à la Télévision nationale en 1985 en tant que journaliste, avant d'occuper des postes de responsabilité dont rédacteur en chef et directeur de la production. Le défunt s'est fait connaître au grand public particulièrement à travers son émission (Khatem Souleymane). En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances à la famille du regretté et à toute la

famille de la presse. Dans son message de condoléances, le ministre a rappelé les qualités du défunt, son dévouement au travail ainsi que son parcours riche et diversifié dans le secteur de la presse, implorant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à sa famille. De son côté, le directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi, a présenté en son nom personnel et au nom de tous les travailleurs et les cadres de l'agence, les condoléances les plus sincères à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde. Après avoir été journaliste à la Télévision nationale et avoir occupé plusieurs de responsabilité dont rédacteur en chef et directeur de production, le propriétaire de la chaîne Al-Badiil, dédiée à la culture, s'est tourné vers la production télévisuelle où il avait produit plusieurs programmes dont «Khatem Souleymane», «Saa min dhab», «Zidni lman». Slimane Bakhliili a été inhumé au cimetière de Garidi à Alger.

F. Y.

Saïda Naghza a eu des rencontres avec plusieurs chefs d'entreprises LA CGEA participe à Paris au CIAN 2021

LA PRÉSIDENTE de la Confédération générale des entreprises algériennes a fait partie de la délégation algérienne officielle qui a participé aux travaux du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN 2021) qui se sont déroulés hier à Paris. Placé sous le patronage du Président Emmanuel Macron, cet événement annuel rassemble des responsables politiques et des opérateurs économiques de France et de pays africains. Saïda Naghza, qui préside également Business Africa, organisation continentale qui regroupe 54 représentations patronales africaines, a eu des rencontres avec plusieurs chefs d'entreprises. Notons cependant que la présidente de la CGEA a été testée positive au Covid-19 en marge de cet événement. Un fait rarissime puisque Saïda Naghza sort d'une longue période de convalescence après avoir été contaminée une première fois au Coronavirus.

M. Mourad

Charef Kassou